

COMMUNE DE LA PIERRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 11 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de La Pierre, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M Jean-Yves GAYET, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 avril 2019

Nombre de Conseillers en exercice 11

Nombre de Conseillers présents : 7

Nombre de Conseillers votants : 9

PRESENTS: GAYET JY. / GENTY I. / JACOB E. / DORIOL P. / CHARLES C. / VAGLIO-PRET D. / GODINHO B. /

ABSENTS : FIORILLO K. / DUFRESNE S. / KARA V. / POMMIER C.

POUVOIRS : FIORILLO K. à CHARLES C. / POMMIER C. à GENTY I.

Mme Ilona GENTY a été élue secrétaire.

Approbation des comptes de gestion 2018 pour le budget M14

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour le budget M14 pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation des Comptes administratifs 2018

Suite à la réunion de travail sur le budget du 3 avril 2019, le maire rappelle les montants inscrits au compte administratif 2018.

BUDGET M14 de la commune

Fonctionnement :	Dépenses : 935 564,32 €
	Recettes : 895 300,19 €
	Report de 2017 : 40 954,91 €
	TOTAL : 3 983,22 €

Investissement :	Dépenses : 1 205 072,22 €
	Recettes : 1 415 250,80 €
	Report de 2017 : 2 219,62 €
	TOTAL : 219 988,26 €

Le Maire sort de la salle de conseil.

